

<https://dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5609>



2018-2019

Stage de perfectionnement pour le Conseil d'administration

- SNES académique de Dijon - Départements - Côte-d'Or - Stages organisés par le S2-21 -



Publication date: lundi 24 septembre 2018

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

STAGE CONSEIL D'ADMINISTRATION organisé par le SNES 21 et le SNES 71 MARDI 16 OCTOBRE 2018 Approfondissement gestion financière/préparation de rentrée

Depuis quelques années, le fonctionnement des CA évolue et s'avère souvent problématique, le Chef d'établissement tentant de réduire la marge de manœuvre des membres élus, notamment des représentants enseignants.

Or, le CA reste légalement la seule instance décisionnelle ; elle doit fonctionner démocratiquement et elle constitue un contre-poids qui peut être efficace face au pouvoir du Chef d'établissement. Encore faut-il bien en connaître l'organisation, le périmètre et les modalités d'intervention, les moyens de l'utiliser pour réellement défendre les intérêts des personnels et des élèves.

C'est pourquoi nous proposons aux élus, syndiqués ou non, un stage de formation consacré au fonctionnement du CA : il complètera celui de l'an dernier en traitant de manière sélective et approfondie les questions concernant :

- le budget et le compte financier
- la préparation de rentrée avec la répartition de la DHG

Ces sujets sont souvent considérés comme opaques et compliqués par les collègues élus ; il sont pourtant lourds d'enjeux pour le fonctionnement des établissements. Il est donc nécessaire d'en comprendre les bases afin d'être à même d'intervenir plus efficacement en séance, voire d'infléchir les choix proposés par l'équipe de direction selon les optiques syndicales du SNES-FSU. Nous pourrions mettre en commun nos expériences de fonctionnements au sein du CA.

PRESENTATION DE LA JOURNEE :

Accueil : 9h

Début du stage : 9h30

Matin : 9h30-12h30

- rappel rapide du fonctionnement légal du CA

- la gestion financière de l'établissement : la comprendre et l'infléchir

Après-midi : 14h-17h

- la préparation de rentrée (répartition de la DHG et ses conséquences) : comment intervenir en tant que représentants syndicaux élus ?

<https://dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

présentation + autorisation d'absence

PS:

Vous trouverez le bulletin d'inscription et la lettre de demande d'autorisation d'absence en PJ